

M. Lundrigan: J'ai une autre question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a un certain nombre de questions supplémentaires, mais nous pourrions sans doute autoriser le député à en poser une autre.

[Français]

Je crois que l'honorable député de Charlevoix désire poser une question supplémentaire. Je lui donnerai la parole après la dernière question supplémentaire de l'honorable député de Gander-Twillingate.

[Traduction]

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Comme les gens perdent leurs prestations durant la période d'exclusion même s'ils sont rétablis dans leurs droits, et que cette pratique a été suivie par tout le pays—je pourrais en donner des preuves si, comme le ministre, j'avais l'occasion de prendre la parole à l'appel des motions—et comme tout cela a suscité bien des ennuis, je le sais, le ministre va-t-il nous faire une nouvelle déclaration à l'appel des motions afin de nous dire dans quelle mesure il a pu mettre de l'ordre dans cette opération-éclair qui a suscité tant d'inquiétudes, et faire rapport également à la Chambre du résultat de son enquête intérieure confiée à cet organisme qui devait, selon lui, présenter son rapport hier? Voudrait-il nous faire déclaration lundi, à l'appel des motions?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je doute de pouvoir faire une déclaration à l'appel des motions, lundi prochain. Je vais consulter le comité consultatif lundi soir je pense, mais je ne sais trop si l'heure de cette rencontre a été fixée.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix.

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Je m'excuse, monsieur le président, mais ma question n'est pas supplémentaire. Est-ce que je peux quand même la poser?

M. l'Orateur: Je donnerai la parole à l'honorable député dans un moment.

[Traduction]

La présidence donnera la parole au député de Prince Edward-Hastings, puis au député de Winnipeg-Nord-Centre, et après la première ronde de questions, nous reviendrons aux nombreuses questions supplémentaires que les députés ont à poser.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE PLACEMENT—LA DIRECTIVE DU 9 MARS—LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser

Questions orales

au premier ministre. Vu sa réponse au chef de l'opposition, selon laquelle le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration partage avec son sous-ministre la responsabilité de l'erreur qui fut commise, est-ce à dire que son gouvernement n'accepte pas le principe adopté par tous les gouvernements canadiens depuis les débuts de notre parlementarisme à savoir qu'un ministre accepte la pleine responsabilité de ce qui se passe dans son ministère et qu'aucun de ses fonctionnaires n'a à la partager?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député et ceux qui l'applaudissent se donnaient la peine de lire les brouillons, ils verraient que j'ai dit que le ministre partageait cette responsabilité avec le gouvernement, non avec le sous-ministre.

Des voix: Bravo!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Hier, c'était avec son sous-ministre.

M. Hees: Vous avez dit «sous-ministre», vous le savez bien.

Des voix: Oh oh!

M. Hees: Vous l'avez dit.

* * *

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

LE COMITÉ PERMANENT—LA DATE DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question au très distingué, respecté et perspicace député de Crowfoot, en sa qualité de président du comité permanent des transports et communications.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, cela vient de se produire il y a tout juste une heure.

Une voix: A quelle heure est la fête?

M. Howard: Étant donné l'importance de la question des transports dans l'Ouest du Canada, question à laquelle le gouvernement donne une certaine priorité, le député peut-il nous dire quand le comité directeur doit se réunir?

M. Jack Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je tiens à informer la Chambre que le comité directeur se réunira dès que les partis intéressés m'auront donné le nom des députés qu'ils souhaitent voir faire partie du comité directeur. Ensuite, nous nous réunirons et tâcherons d'établir notre programme.

Des voix: Bravo!